

CONDITIONS GÉNÉRALES

- A) Les renseignements communiqués par WYS MULLER RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX SA, par voie écrite ou orale, sont destinés exclusivement à l'usage du client et strictement confidentiels.
- B) Les renseignements reçus ne doivent en aucun cas être transmis à des tiers sans l'accord de WYS MULLER RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX SA, notamment à la firme ou à la personne concernée. En cas de non-respect de cette règle de la part du client ou de ses employés, WYS MULLER RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX SA se réserve le droit de résilier le contrat. Le client seul sera responsable des suites dues à la violation des clauses du contrat envers WYS MULLER RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX SA et envers des tiers.
- C) Les rapports fournis en Suisse sont rédigés dans la langue pratiquée dans la région de laquelle un renseignement est sollicité. Les rapports à l'étranger sont fournis dans la langue du pays. Si le client désire un renseignement dans une autre langue, WYS MULLER RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX SA se chargera de la traduction moyennant un supplément d'un minimum de CHF 120.-
- D) Une demande formulée donne droit à une information, laquelle, dans certains cas et selon l'appréciation de WYS MULLER RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX SA, se base sur le contenu de nos sources. Les rapports demeurent propriété inaliénable de WYS MULLER RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX SA et doivent être restitués à toute réquisition.
- E) À l'exception des cas prévus par l'article 100 du CO, WYS MULLER RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX SA n'est pas responsable des informations fournies. De plus, en application de l'article 101 du CO, la responsabilité du fait des auxiliaires de WYS MULLER RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX SA est exclue.
- F) Le client supporte seul les risques inhérents à l'utilisation des informations fournies par WYS MULLER RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX SA. Il est interdit au client d'indiquer à des tiers l'identité des personnes ayant fourni ou rédigé les renseignements, ainsi que de divulguer le nom de notre société.
- G) Le client qui, même sans intention de porter préjudice, ne respecte pas ses obligations de garder le secret (telles qu'elles résultent du paragraphe précédent), est responsable envers WYS MULLER RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX SA de toutes les conséquences directes ou indirectes pouvant en résulter.
- H) WYS MULLER RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX SA se réserve le droit d'établir un rapport commandé d'après les données dont elle dispose. Elle peut, en outre, pour des cas particuliers, refuser une commande sans indiquer de motif ou fournir le renseignement uniquement par voie orale.
- I) WYS MULLER RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX SA confirme les contrats de renseignements du client par écrit. La confirmation est accompagnée des documents usuels.
- J) La facturation des prestations de WYS MULLER RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX SA est effectuée sur la base d'un relevé mensuel, payables à 10 jours. Vous constaterez que dans cette facture sont ajoutés les frais de TVA (au tarif en vigueur). Pour les clients étrangers, domiciliés à l'étranger, et dans la mesure où notre prestation est utilisée à l'étranger, notre facture est franche de TVA.
- K) La commande entre en vigueur, une fois que WYS MULLER RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX SA, envoie la confirmation au client, de suite si la commande est signée par le client.
- L) WYS MULLER RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX SA se réserve le droit de modifier ses tarifs en tout temps et sans préavis. Les nouveaux tarifs entreront en vigueur immédiatement dès leur prononcé.
- M) Les clients disposent de la possibilité de souscrire un abonnement donnant droit à des tarifs préférentiels. L'abonnement se compose de bons de commande de renseignements qui sont délivrés au client. Les bons de commande sont strictement intransmissibles. Tout abonnement est nécessairement conclu pour une durée minimum de douze mois. La résiliation d'un abonnement doit être annoncée à WYS MULLER RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX SA par écrit et sous pli recommandé au mois trois mois avant le délai d'expiration. A défaut, l'abonnement est renouvelé tacitement pour une nouvelle durée de douze mois. Le client est rendu attentif au fait que lors du renouvellement de l'abonnement, le quota minimum qui a été décidé lors de la souscription de l'abonnement est renouvelé à l'identique à moins d'un accord préalable.
- N) La validité des bons de commande est identique à celle de l'abonnement, soit de douze mois à partir de la souscription de l'abonnement ou de la confirmation de renouvellement de l'abonnement. Chaque mois le client reçoit une facture détaillée pour les bons de commandes utilisés. Les bons non utilisés au terme de la durée précitée seront facturés pour un minimum de CHF 42.- l'unité pour les renseignements suisses et de CHF 46.- pour les renseignements internationaux. En cas de renouvellement de l'abonnement, les bons de commandes non utilisés sont reportés sur la nouvelle année et utilisables sur une nouvelle période de douze mois. WYS MULLER RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX SA sera en droit de facturer les bons non utilisés sur une période de cinq ans précédant la résiliation de l'abonnement. La facturation des bons de commandes tient compte des frais de TVA, s'il y a lieu, au taux en vigueur selon la législation suisse. Il est rappelé également que les tarifs établis pour les abonnements ne comprennent pas la TVA, facturée en supplément.
- O) Le présent contrat de renseignements est exclusivement soumis au droit Suisse.
- P) Toutes contestations pouvant résulter de son interprétation ou de son exécution seront tranchées par les tribunaux compétents du siège social de WYS MULLER RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX SA, à Genève.